

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 05308
Numéro SIREN : 430 036 897
Nom ou dénomination : ALIZENT INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 65040

ALIZENT INTERNATIONAL (ex Air Liquide Services)

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale
ALIZENT INTERNATIONAL (ex Air Liquide Services)
6 Rue Cognacq Jay
75007 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALIZENT INTERNATIONAL (ex Air Liquide Services) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 12 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la

société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Cartier

COMPTES ANNUELS

ALIZENT INTERNATIONAL (ex AIR LIQUIDE SERVICES)

Société anonyme

0006 RUE COGNACQ-JAY 75007 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	1
Compte de résultat.....	3
Bilan.....	4
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Faits caractéristiques.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	10
Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature.....	10
Résultat financier.....	10
Impôts sur les bénéfices.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	11
NOTES SUR LE BILAN.....	12
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
Amortissements.....	12
Immobilisations financières.....	13
Stocks.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Capitaux propres.....	15
Echéances des créances et des dettes.....	16
Produits à recevoir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits constatés d'avance.....	18
Charges constatées d'avance.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Etat des postes concernant les entreprises liées.....	19
Engagements hors bilan.....	20
Effectif moyen.....	21
Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.....	21
Identité de la société consolidante.....	21
Tableau des filiales et participations.....	22

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	35 871 671	30 330 652
Production stockée		
Production immobilisée	1 354 481	650 118
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	232 000	4 000
Autres produits	43 611	19 539
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	37 501 763	31 004 308
Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	(4 456 583)	(6 090 837)
Variation de stock (marchandises, matières premières et approvisionnements)	(2 403 144)	2 730 257
Autres achats et charges externes	(17 708 107)	(15 048 322)
Impôts, taxes et versements assimilés	(595 018)	(690 850)
Charges de personnel	(7 917 895)	(7 874 437)
Dotations aux amortissements et provisions	(704 495)	(662 078)
Autres charges	(350 296)	(217 950)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(34 135 539)	(27 854 218)
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 366 224	3 150 090
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits de participations	489 630	386 550
Intérêts, produits et charges assimilés	(18 219)	(1 259)
Autres produits et charges financiers	269 575	269 004
RESULTAT FINANCIER	740 985	654 294
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 107 209	3 804 384
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(379 680)	(199 651)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(193 536)	(196 417)
Impôts sur les bénéfices	(748 279)	(781 594)
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	2 785 714	2 626 723

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	12 792 191	9 557 843	3 234 348	704 799
Immobilisations corporelles	4 860 078	2 474 381	2 385 697	2 088 878
Immobilisations financières	18 415 613	3 206 902	15 208 711	7 548 588
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	36 067 882	15 239 126	20 828 756	10 342 265
Stocks et encours	417 237		417 237	2 820 381
Avances et acomptes versés sur commandes	30 947		30 947	
Clients et comptes rattachés	7 254 435	260 000	6 994 435	6 465 628
Autres créances	1 195 379		1 195 379	5 912 758
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	651 968		651 968	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 549 966	260 000	9 289 966	15 198 767
Comptes de régularisation actif	1 435 144		1 435 144	516 299
Ecarts de conversion actif	25 507		25 507	11 080
TOTAL DE L'ACTIF	47 078 499	15 499 126	31 579 373	26 068 410
PASSIF				
			Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Capital			3 473 048	3 473 048
Primes d'émission, de fusion ou d'apport			4 340 026	4 340 026
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale			347 305	347 305
Autres réserves			246 701	203 080
Report à nouveau			1 898 312	1 815 806
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 785 714	2 626 723
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			13 091 106	12 805 987
Avances conditionnées et autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 293 745	1 264 341
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				376
Emprunts et dettes financières divers			5 520 945	
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			5 520 945	376
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			93 487	94 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			7 558 222	9 108 417
Dettes fiscales et sociales			1 974 148	2 136 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 488 982	
Autres dettes			68 514	47 387
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			11 183 352	11 386 164
TOTAL DES DETTES			16 704 298	11 386 540
Comptes de régularisation passif			442 193	508 528
Ecarts de conversion passif			48 032	103 014
TOTAL DU PASSIF			31 579 373	26 068 410

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
ALIZENT INTERNATIONAL (ex AIR LIQUIDE SERVICES)

Faits caractéristiques

Evènements significatifs

En date du 2 mai 2019, dans le cadre de sa stratégie globale, Alizent International a procédé à l'acquisition de la société DNR à Singapour, afin d'étendre sa présence en zone APAC et de mieux servir ses clients Groupe et externes. DNR a réalisé au cours de l'exercice en cours (du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019 un chiffre d'affaires de 8,4 M\$ singapouriens (environ 5,5M€) et un résultat de 0,4 M\$ singapouriens soit 0,3 M€.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020, et les résultats de l'entité pourraient être impactés en 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de l'exercice clos au 31 décembre 2019, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

En date du 28 février 2020, Alizent International a procédé au rachat de 22.53% du capital et des droits de vote de la société Caliatys et détient depuis cette acquisition 99,97% du capital. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de rapprochement des activités Alizent et Caliatys dans le but de s'adapter aux évolutions de la stratégie IT du Groupe AL et aux attentes des clients internes.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/19 au 31/12/19

Le bilan et le compte de résultat de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels présentés ne comportent pas de modification ni dans le mode de présentation des comptes, ni dans les méthodes d'évaluation par rapport à l'année 2018.

Alizent International applique le règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture depuis le 1er janvier 2018.

Alizent International ayant peu d'opérations en devise, les impacts sont non significatifs.

2. Intégration fiscale

La société Alizent International est intégrée fiscalement dans le groupe Air Liquide. La société mère L'Air Liquide SA forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% tel que défini par l'article 223 A du code général des impôts un groupe fiscal.

La société Alizent International est intégrée fiscalement dans ce périmètre d'intégration et calcule sa provision pour impôt comme si elle était imposée séparément et paie son impôt à L'Air Liquide S.A. (tête de groupe).

3. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition et sont amorties sur les modes et durées suivantes :

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

- Logiciels, licences 1 à 5 ans, linéaire ;
- Développement IT 8 ans, linéaire ;
- Matériel industriel 3 à 5 ans, linéaire ;
- Matériel de bureau 3 à 5 ans, linéaire ;
- Mobilier de bureau 10 ans, linéaire ;

B. Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à leur valeur d'inventaire lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des filiales est déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres de celles-ci au 31 décembre 2019 incluant éventuellement d'autres critères. Dans le cas où les capitaux propres de la filiale sont négatifs, les titres sont dépréciés en totalité.

C. Prêts

Les prêts concernent les prêts d'actions aux administrateurs (personnes physiques salariées du groupe Air Liquide). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Stocks et encours

Les matières, les fournitures et les produits achetés sont principalement valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et encours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

5. Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation concernant les créances est pratiquée lorsque leur recouvrement apparaît douteux ou litigieux.

6. Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

7. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

8. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Le montant de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été déterminé selon les modalités de l'accord conclu le 19 janvier 2011 et prenant effet le 1er janvier 2011. Ces dispositions ont été enregistrées à la direction départementale du travail et de l'emploi le 10 août 2011.

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Détermination des hypothèses et méthodes actuarielles

Les montants, calculés au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail, sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime. Au 31 décembre 2019, leur montant s'élève à 1 055 025 euros. En 2018 le montant était de 993 261 euros.

Les hypothèses actuarielles utilisées (probabilité de maintien dans la société du personnel actif, probabilité de mortalité, âge de départ à la retraite, évolution des salaires...) varient selon les conditions démographiques et économiques. Le taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements est basé sur le taux des obligations d'Etat ou d'entreprises qualifiées de "Première Qualité" avec une durée équivalente à celle des engagements à la date d'évaluation (0,85 % au 31 décembre 2019)

10. Reconnaissance des revenus

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux par les coûts à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

11. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement supportés dans le cadre de ces projets de recherche et de développement d'innovation sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à la Société.

Il est considéré que les conditions requises par les règles comptables pour la capitalisation des coûts de développement ne sont pas réunies, les travaux réalisés ne se concrétisant pas systématiquement par l'achèvement d'un actif incorporel destiné à être utilisé ou vendu spécifiquement.

En conséquence, les coûts de développement supportés dans le cadre de ces projets de recherche et de développement d'innovation sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature

(en euros)	CA France	CA Export	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Ventes de marchandises	1 835 274	4 101 887	5 937 160	4 868 343
Production vendue de biens				375
Production vendue de services	15 086 478	14 848 033	29 934 511	25 461 934
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 921 752	18 949 919	35 871 671	30 330 652

Résultat financier

Les produits de participation s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	2018
Produits financiers de participations	489 630	386 550
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	489 630	386 550

Au cours de l'exercice 2019, notre filiale Caliatys a procédé à une distribution de dividendes, ce qui a conduit à la perception de 489 630 euros par Alizent International.

En 2018, Alizent International avait perçu 386 550 euros de dividendes Caliatys

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	2018
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et charges assimilées	(18 219)	(1 259)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(18 219)	(1 259)

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	2018
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	250 443	268 996
Différences de change (nettes)	19 132	8
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	269 575	269 004

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt totale s'élève à 748 279 euros contre 781 594 euros en 2018.

Après affectation des réintégrations, des déductions et des crédits d'impôts afférents à chacun des résultats, elle s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Sur résultat courant	976 323	978 461
Sur résultat exceptionnel		(51 349)
Contributions additionnelles sur les bénéfices ^(a)	7 040	5 416
Crédit d'Impôt Recherche & Développement	(225 707)	(155 975)
Crédit d'impôt famille	(9 377)	5 041
TOTAL	748 279	781 594

(a) Contribution sociale sur les bénéfices de 3,3%.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion	(402 680)	
Sur opérations en capital		
Sur amortissements, provisions et transferts de charges	(112 000)	135 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(514 680)	135 000

Les charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent aux frais d'acquisition en 2019 de la société DNR basée à Singapour.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont liées à des procédures en cours concernant des salariés n'étant plus présents dans nos effectifs au 31/12/2019.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences	2 725 915	365 183		3 091 098
Autres immobilisations incorporelles	7 437 044	2 411 141	(147 093)	9 701 093
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 162 960	2 776 324	(147 093)	12 792 191
Terrains et constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 429 610	595 986	(81 307)	2 944 290
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	253 223	12 581		265 804
Immobilisations corporelles en cours et avances et acomptes	1 741 990	()	(92 005)	1 649 985
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 424 824	608 567	(173 312)	4 860 078
TOTAL	14 587 783	3 384 891	(320 405)	17 652 269

Les acquisitions pour 365k€ concernent des logiciels acquis au cours de l'année. S'agissant du poste autres immobilisations incorporelles l'augmentation de 2 411k€ est liée principalement au cout du projet Movi't pour 1 720k€ porté à l'actif du bilan pour à la mise en place du nouveau système d'information pour le groupe Alizent et ses filiales, le reste étant lié au projet IOT4BOS, logiciel développé pour les besoins clients.

L'augmentation du poste matériels et outillages industriels concerne des matériels (MAAS) développés en interne et destinés aux besoins clients pour l'activité santé.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

(en euros)	Amortissements au 1 ^{er} janvier 2019	Augmentations / Dotations aux amortissements	Diminutions d'amortissements	Amortissements au 31 décembre 2019
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences	2 537 116	122 936		2 660 051
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 921 045	123 840	(147 093)	6 897 792
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 458 161	246 775	(147 093)	9 557 843
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 112 934	204 906	(81 307)	2 236 534
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	223 011	14 836		237 847
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 335 946	219 743	(81 307)	2 474 381
TOTAL	11 794 106	466 518	(228 400)	12 032 224

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1 ^{er} janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Participations	11 010 946	7 399 042		18 409 988
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	9 414	(3 789)		5 625
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 020 360	7 395 253		18 415 613

En 2019, Alizent International a acquis 100% des parts de la société DNR à Singapour pour une valeur de 7 399 042€, dont 1 488 982€ de Earn-Out à payer en 2021 et 2022.

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en cours)</i>	Montants bruts au 31 décembre 2019	Dépréciations	Montants nets au 31 décembre 2019	Montants nets au 31 décembre 2018
Matières premières, approvisionnements				
Encours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	417 237		417 237	2 820 381
STOCKS	417 237		417 237	2 820 381

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2018	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2019
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour retraites et médailles	993 261	110 800		1 104 061
Provisions pour restructuration				
Provisions pour garanties et pertes sur marchés à terme	90 000	17 177	(90 000)	17 177
Provisions pour pertes de change	11 080	25 507	(11 080)	25 507
Autres provisions pour risques et charges	170 000	222 000	(245 000)	147 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 264 341	375 484	(346 080)	1 293 745
TOTAL DES PROVISIONS	1 264 341	375 484	(346 080)	1 293 745
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2018	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2019
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Titres de participation et autres immobilisations financières	3 471 772	77 637	(342 507)	3 206 902
Stocks et encours				
Comptes clients	292 000		(32 000)	260 000
Autres provisions pour dépréciations				
DEPRECIATIONS	3 763 772	77 637	(374 507)	3 466 902
Dont dotations et reprises d'exploitation			(32 000)	
Dont dotations et reprises financières		77 637	(342 507)	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Les provisions pour dépréciation comprennent principalement:

- des provisions pour dépréciation des titres Caliatys calculés sur la base de sa situation nette au 31 décembre 2019 pour un montant de 77 637 euros.

Les reprises représentent principalement :

- de reprises de provision pour dépréciations des titres Alizent France et Alizent Canada pour respectivement 163 616 euros et 178 891 euros calculées sur la base des situations nettes au 31 décembre .

- des reprises de provisions sur comptes clients pour 32 000 euros.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 868 262 actions au nominal de 4,00 euros et détenu par Air Liquide à hauteur de 99.99%.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2018 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2018	Augmentations/ (réductions) de capital	Autres variations	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)
Capital social	3 473 048				3 473 048
Primes d'émission, de fusion ou d'apport	4 340 026				4 340 026
Réserve légale	347 305				347 305
Autres réserves	203 080			43 622	246 701
Report à nouveau	1 815 806			82 506	1 898 312
Résultat de l'exercice	2 626 723	(2 626 723)		2 785 714	2 785 714
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES	12 805 987	(2 626 723)		2 911 842	13 091 106

Le montant des dividendes 2018 distribué s'est élevé à 2 500 595 euros, soit un dividende de 2,88 euros par actions.

Échéances des créances et des dettes

CREANCES		Au 31 décembre 2019		
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
<i>(en euros)</i>				
Prêts		2 745	2 745	
Autres immobilisations financières		2 880	2 880	
Créances clients, douteux ou litigieux		7 254 435	7 254 435	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux		2 408	2 408	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	191 572	191 572	
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 001 399	1 001 399	
	Autres impôts			
Groupe et associés				
Débiteurs divers		30 947	30 947	
TOTAL DES CREANCES		8 486 385	8 486 385	

DETTES		Au 31 décembre 2019			
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
<i>(en euros)</i>					
Emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers		5 520 945	5 520 945		
Fournisseurs et comptes rattachés		7 558 222	7 558 222		
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux		1 854 672	1 854 672		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts	119 475	119 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 488 982		1 488 982	
Groupe et associés		216	216		
Autres dettes		161 785	161 785		
TOTAL DES DETTES		16 704 298	15 215 316	1 488 982	

AUTRES INFORMATIONS

Etat des postes concernant les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement);
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Les transactions avec ces sociétés sont réalisées aux conditions normales de marché.

(en euros)	31 décembre 2019	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
Prêts	2 745	
Autres immobilisations financières	2 880	
Avances et acomptes versés sur commandes	30 947	
Clients et comptes rattachés	7 254 435	6 197 655
Autres créances	1 195 379	
Emprunts et dettes financières divers	5 520 945	5 520 945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 487	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 558 222	2 539 494
Dettes fiscales et sociales	1 974 148	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 488 982	
Autres dettes	68 514	
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participations	489 630	489 630
Intérêts, produits et charges assimilés	(18 219)	(15 724)
Autres produits et charges financiers	269 575	264 870

Engagements hors bilan

Accord Groupe de garantie de ressources

Air Liquide SA et certaines de ses filiales dont Alizent International accorde, aux anciens salariés retraités et aux salariés de plus de 45 ans ou de plus de 20 ans d'ancienneté au 1er janvier 1996, un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraites, l'ensemble étant défini par rapport au dernier salaire. Ce régime a été fermé aux salariés de moins de 45 ans ou de moins de 20 ans d'ancienneté au 1er janvier 1996. Ces régimes sont non financés. Les sommes allouées annuellement au titre de ces compléments ne peuvent pas dépasser un butoir fixé à l'origine à 12% de la masse salariale ou, dans certains cas, 12% du bénéfice avant impôt des sociétés concernées. Ces pourcentages de 12 % sont réduits en proportion du nombre d'allocataires de ce régime pour l'exercice concerné rapporté au nombre d'allocataires de l'année précédente. Le complément de ressources versé par Air Liquide est indexé aux taux de revalorisation des régimes de retraite obligatoire et complémentaires français jusqu'à un certain montant de rente et sans indexation au-delà. Ce complément de ressources a fait l'objet d'une couverture au titre de l'Article 50 de la Loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraite.

La charge (prestations payées sur l'exercice) constatée en 2019 s'élève à 787 725,54 euros et la valeur actuarielle des engagements vis à vis des anciens salariés retraités au 31 décembre 2019 et des salariés ayant droit hors effets des butoirs, et jusqu'à la disparition du régime, est estimée à 8 975 k€ au 31 décembre 2019. Aucun engagement n'est comptabilisé à ce titre

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<i>(en keuros)</i>		
Engagements donnés:		
Avals, cautions, garanties donnés		
Crédit bail		
Autres engagements donnés	8 975	8 795
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	8 975	8 795
Engagements reçus		
Avals, cautions, garanties reçus:		
Autres engagements reçus		
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		

Effectif moyen

L'effectif moyen mensuel de l'exercice est de :

	2019	2018
Ingénieurs et cadres	78	75
Autres catégories de personnel	14	19
TOTAL	92	94

Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes d'administration et de direction.

Identité de la société consolidante

(pour les sociétés en intégration globale uniquement)

Les comptes de la Société Alizent International sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Air Liquide.

Tableau des filiales et participations

(en euros)

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication										
a) Sociétés exploitant en France										
Alizent France	5 000 000		100,00%	6 769 930	4 913 700			139 847	163 616	
Caliatys	53 328	12 465	77,32%	1 699 747	464 152			2 554 245	533 016	489 630
b) Sociétés exploitant hors de France										
Alizent Canada	4 615	4 080 166	100,00%	2 541 269	2 426 193			7 377 941	110 441	
DNR Singapour	339 157	2 537 441	100,00%	7 879 486	7 879 486			5 416 859	280 060	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Sociétés françaises (ensemble)										
Sociétés étrangères (ensemble)										

ALIZENT INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 3.473.048 euros
Siège social : 6 rue Cognacq-Jay
75007 Paris
430 036 897 RCS Paris

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2020

Résolution d'affectation du résultat des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 2.785.713,57 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 2.785.713,57 euros
- Auquel s'ajoute le compte « Report à nouveau »
bénéficiaire, soit 1.898.311,95 euros

- Formant ainsi un bénéfice distribuable de 4.684.025,52 euros
A la distribution d'un dividende total de 1.007.183,92 euros
soit 1,16 euros par action

- Le solde au compte « Report à nouveau », soit 3.676.841,60 euros

Le dividende net par action serait de 1,16 euros.

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158 3. 2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes des trois exercices précédents, étant précisé qu'il n'existe qu'une seule catégorie d'actions :

Exercice	Distribution globale	Dividende éligible à la réfaction prévue à l'article 158 3. 2° du Code Général des Impôts	Dividende non éligible à la réfaction prévue à l'article 158 3. 2° du Code Général des Impôts
2018	2.500.594,56 €	2.500.594,56 € Soit 2,88 € par action	--
		4.002.687,82 €	

2017	4.002.687,82 €	Soit 4,61 € par action	--
2016	4.002.687,82 €	4.002.687,82 € Soit 4,61 € par action	--

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Directeur Général



ALIZENT INTERNATIONAL (ex Air Liquide Services)

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'assemblée générale
ALIZENT INTERNATIONAL (ex Air Liquide Services)
6 Rue Cognacq Jay
75007 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALIZENT INTERNATIONAL (ex Air Liquide Services) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 12 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la

société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Cartier

COMPTES ANNUELS

ALIZENT INTERNATIONAL (ex AIR LIQUIDE SERVICES)

Société anonyme

0006 RUE COGNACQ-JAY 75007 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2019

Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	1
Compte de résultat.....	3
Bilan.....	4
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	5
Faits caractéristiques.....	6
Principes, règles et méthodes comptables.....	6
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	10
Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature.....	10
Résultat financier.....	10
Impôts sur les bénéfices.....	11
Charges et produits exceptionnels.....	11
NOTES SUR LE BILAN.....	12
Immobilisations incorporelles et corporelles.....	12
Amortissements.....	12
Immobilisations financières.....	13
Stocks.....	13
Provisions.....	14
Dépréciations.....	14
Capitaux propres.....	15
Echéances des créances et des dettes.....	16
Produits à recevoir.....	17
Charges à payer.....	17
Produits constatés d'avance.....	18
Charges constatées d'avance.....	18
AUTRES INFORMATIONS.....	19
Etat des postes concernant les entreprises liées.....	19
Engagements hors bilan.....	20
Effectif moyen.....	21
Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration.....	21
Identité de la société consolidante.....	21
Tableau des filiales et participations.....	22

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Exercice 2019	Exercice 2018
Chiffre d'affaires	35 871 671	30 330 652
Production stockée		
Production immobilisée	1 354 481	650 118
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	232 000	4 000
Autres produits	43 611	19 539
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	37 501 763	31 004 308
Achats de marchandises, matières premières et autres approvisionnements	(4 456 583)	(6 090 837)
Variation de stock (marchandises, matières premières et approvisionnements)	(2 403 144)	2 730 257
Autres achats et charges externes	(17 708 107)	(15 048 322)
Impôts, taxes et versements assimilés	(595 018)	(690 850)
Charges de personnel	(7 917 895)	(7 874 437)
Dotations aux amortissements et provisions	(704 495)	(662 078)
Autres charges	(350 296)	(217 950)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(34 135 539)	(27 854 218)
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 366 224	3 150 090
Bénéfice attribué / (perte supportée) ou perte / (bénéfice) transféré		
Produits de participations	489 630	386 550
Intérêts, produits et charges assimilés	(18 219)	(1 259)
Autres produits et charges financiers	269 575	269 004
RESULTAT FINANCIER	740 985	654 294
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 107 209	3 804 384
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(379 680)	(199 651)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(193 536)	(196 417)
Impôts sur les bénéfices	(748 279)	(781 594)
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	2 785 714	2 626 723

Bilan

Exercice clos le 31 décembre

(en euros)	Au 31 décembre 2019			Au 31 décembre 2018
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	12 792 191	9 557 843	3 234 348	704 799
Immobilisations corporelles	4 860 078	2 474 381	2 385 697	2 088 878
Immobilisations financières	18 415 613	3 206 902	15 208 711	7 548 588
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	36 067 882	15 239 126	20 828 756	10 342 265
Stocks et encours	417 237		417 237	2 820 381
Avances et acomptes versés sur commandes	30 947		30 947	
Clients et comptes rattachés	7 254 435	260 000	6 994 435	6 465 628
Autres créances	1 195 379		1 195 379	5 912 758
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	651 968		651 968	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 549 966	260 000	9 289 966	15 198 767
Comptes de régularisation actif	1 435 144		1 435 144	516 299
Ecarts de conversion actif	25 507		25 507	11 080
TOTAL DE L'ACTIF	47 078 499	15 499 126	31 579 373	26 068 410
PASSIF				
			Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Capital			3 473 048	3 473 048
Primes d'émission, de fusion ou d'apport			4 340 026	4 340 026
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale			347 305	347 305
Autres réserves			246 701	203 080
Report à nouveau			1 898 312	1 815 806
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 785 714	2 626 723
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES			13 091 106	12 805 987
Avances conditionnées et autres fonds propres				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 293 745	1 264 341
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				376
Emprunts et dettes financières divers			5 520 945	
TOTAL DES DETTES FINANCIERES			5 520 945	376
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			93 487	94 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			7 558 222	9 108 417
Dettes fiscales et sociales			1 974 148	2 136 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 488 982	
Autres dettes			68 514	47 387
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION			11 183 352	11 386 164
TOTAL DES DETTES			16 704 298	11 386 540
Comptes de régularisation passif			442 193	508 528
Ecarts de conversion passif			48 032	103 014
TOTAL DU PASSIF			31 579 373	26 068 410

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
ALIZENT INTERNATIONAL (ex AIR LIQUIDE SERVICES)

Faits caractéristiques

Evènements significatifs

En date du 2 mai 2019, dans le cadre de sa stratégie globale, Alizent International a procédé à l'acquisition de la société DNR à Singapour, afin d'étendre sa présence en zone APAC et de mieux servir ses clients Groupe et externes. DNR a réalisé au cours de l'exercice en cours (du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019 un chiffre d'affaires de 8,4 M\$ singapouriens (environ 5,5M€) et un résultat de 0,4 M\$ singapouriens soit 0,3 M€.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020, et les résultats de l'entité pourraient être impactés en 2020.

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de l'exercice clos au 31 décembre 2019, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

En date du 28 février 2020, Alizent International a procédé au rachat de 22.53% du capital et des droits de vote de la société Caliatys et détient depuis cette acquisition 99,97% du capital. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de rapprochement des activités Alizent et Caliatys dans le but de s'adapter aux évolutions de la stratégie IT du Groupe AL et aux attentes des clients internes.

Principes, règles et méthodes comptables

1. Principes généraux

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/19 au 31/12/19

Le bilan et le compte de résultat de la société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels présentés ne comportent pas de modification ni dans le mode de présentation des comptes, ni dans les méthodes d'évaluation par rapport à l'année 2018.

Alizent International applique le règlement ANC n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture depuis le 1er janvier 2018.

Alizent International ayant peu d'opérations en devise, les impacts sont non significatifs.

2. Intégration fiscale

La société Alizent International est intégrée fiscalement dans le groupe Air Liquide. La société mère L'Air Liquide SA forme avec ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95% tel que défini par l'article 223 A du code général des impôts un groupe fiscal.

La société Alizent International est intégrée fiscalement dans ce périmètre d'intégration et calcule sa provision pour impôt comme si elle était imposée séparément et paie son impôt à L'Air Liquide S.A. (tête de groupe).

3. Actifs immobilisés

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition et sont amorties sur les modes et durées suivantes :

Les coûts des mises à jour importantes et améliorations sont ajoutés au coût initial de l'actif s'ils répondent de manière séparée aux critères de capitalisation.

- Logiciels, licences 1 à 5 ans, linéaire ;
- Développement IT 8 ans, linéaire ;
- Matériel industriel 3 à 5 ans, linéaire ;
- Matériel de bureau 3 à 5 ans, linéaire ;
- Mobilier de bureau 10 ans, linéaire ;

B. Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à leur valeur d'inventaire lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des filiales est déterminée sur la base de la quote-part des capitaux propres de celles-ci au 31 décembre 2019 incluant éventuellement d'autres critères. Dans le cas où les capitaux propres de la filiale sont négatifs, les titres sont dépréciés en totalité.

C. Prêts

Les prêts concernent les prêts d'actions aux administrateurs (personnes physiques salariées du groupe Air Liquide). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Stocks et encours

Les matières, les fournitures et les produits achetés sont principalement valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée pour les stocks et encours dont la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

5. Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation concernant les créances est pratiquée lorsque leur recouvrement apparaît douteux ou litigieux.

6. Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations à l'exception des opérations couvertes à terme constatées au taux de couverture.

À la clôture de l'exercice, les différences résultant de la conversion des créances et des dettes, non couvertes à terme et libellées en devises étrangères, au cours de clôture, sont inscrites à des comptes transitoires à l'actif et au passif du bilan (« Écarts de conversion »).

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

7. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque :

- la Société a une obligation actuelle résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus.

8. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Le montant de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été déterminé selon les modalités de l'accord conclu le 19 janvier 2011 et prenant effet le 1er janvier 2011. Ces dispositions ont été enregistrées à la direction départementale du travail et de l'emploi le 10 août 2011.

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Détermination des hypothèses et méthodes actuarielles

Les montants, calculés au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail, sont déterminés par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime. Au 31 décembre 2019, leur montant s'élève à 1 055 025 euros. En 2018 le montant était de 993 261 euros.

Les hypothèses actuarielles utilisées (probabilité de maintien dans la société du personnel actif, probabilité de mortalité, âge de départ à la retraite, évolution des salaires...) varient selon les conditions démographiques et économiques. Le taux d'actualisation permettant de déterminer la valeur actuelle des engagements est basé sur le taux des obligations d'Etat ou d'entreprises qualifiées de "Première Qualité" avec une durée équivalente à celle des engagements à la date d'évaluation (0,85 % au 31 décembre 2019)

10. Reconnaissance des revenus

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux par les coûts à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

11. Frais de recherche et développement

Les coûts de développement supportés dans le cadre de ces projets de recherche et de développement d'innovation sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser les produits issus de ce projet ;
- il est probable que le projet développé générera des avantages économiques futurs qui bénéficieront à la Société.

Il est considéré que les conditions requises par les règles comptables pour la capitalisation des coûts de développement ne sont pas réunies, les travaux réalisés ne se concrétisant pas systématiquement par l'achèvement d'un actif incorporel destiné à être utilisé ou vendu spécifiquement.

En conséquence, les coûts de développement supportés dans le cadre de ces projets de recherche et de développement d'innovation sont comptabilisés en charges dans l'exercice où ils sont encourus.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique et par nature

(en euros)	CA France	CA Export	TOTAL 2019	TOTAL 2018
Ventes de marchandises	1 835 274	4 101 887	5 937 160	4 868 343
Production vendue de biens				375
Production vendue de services	15 086 478	14 848 033	29 934 511	25 461 934
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 921 752	18 949 919	35 871 671	30 330 652

Résultat financier

Les produits de participation s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	2018
Produits financiers de participations	489 630	386 550
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	489 630	386 550

Au cours de l'exercice 2019, notre filiale Caliatys a procédé à une distribution de dividendes, ce qui a conduit à la perception de 489 630 euros par Alizent International.

En 2018, Alizent International avait perçu 386 550 euros de dividendes Caliatys

Les intérêts, produits et charges assimilés s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	2018
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et charges assimilées	(18 219)	(1 259)
INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES	(18 219)	(1 259)

Les autres produits et charges financiers s'analysent comme suit :

(en euros)	2019	2018
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes des reprises	250 443	268 996
Différences de change (nettes)	19 132	8
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	269 575	269 004

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt totale s'élève à 748 279 euros contre 781 594 euros en 2018.

Après affectation des réintégrations, des déductions et des crédits d'impôts afférents à chacun des résultats, elle s'analyse comme suit :

<i>(en euros)</i>	2019	2018
Sur résultat courant	976 323	978 461
Sur résultat exceptionnel		(51 349)
Contributions additionnelles sur les bénéfices ^(a)	7 040	5 416
Crédit d'Impôt Recherche & Développement	(225 707)	(155 975)
Crédit d'impôt famille	(9 377)	5 041
TOTAL	748 279	781 594

(a) Contribution sociale sur les bénéfices de 3,3%.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels se décomposent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Sur opérations de gestion	(402 680)	
Sur opérations en capital		
Sur amortissements, provisions et transferts de charges	(112 000)	135 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(514 680)	135 000

Les charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion correspondent aux frais d'acquisition en 2019 de la société DNR basée à Singapour.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont liées à des procédures en cours concernant des salariés n'étant plus présents dans nos effectifs au 31/12/2019.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

(en euros)	Valeurs brutes au 1er janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences	2 725 915	365 183		3 091 098
Autres immobilisations incorporelles	7 437 044	2 411 141	(147 093)	9 701 093
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 162 960	2 776 324	(147 093)	12 792 191
Terrains et constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 429 610	595 986	(81 307)	2 944 290
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	253 223	12 581		265 804
Immobilisations corporelles en cours et avances et acomptes	1 741 990	()	(92 005)	1 649 985
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 424 824	608 567	(173 312)	4 860 078
TOTAL	14 587 783	3 384 891	(320 405)	17 652 269

Les acquisitions pour 365k€ concernent des logiciels acquis au cours de l'année. S'agissant du poste autres immobilisations incorporelles l'augmentation de 2 411k€ est liée principalement au cout du projet Movi't pour 1 720k€ porté à l'actif du bilan pour à la mise en place du nouveau système d'information pour le groupe Alizent et ses filiales, le reste étant lié au projet IOT4BOS, logiciel développé pour les besoins clients.

L'augmentation du poste matériels et outillages industriels concerne des matériels (MAAS) développés en interne et destinés aux besoins clients pour l'activité santé.

Amortissements

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

(en euros)	Amortissements au 1 ^{er} janvier 2019	Augmentations / Dotations aux amortissements	Diminutions d'amortissements	Amortissements au 31 décembre 2019
Fonds commercial				
Concessions, brevets, licences	2 537 116	122 936		2 660 051
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 921 045	123 840	(147 093)	6 897 792
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 458 161	246 775	(147 093)	9 557 843
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 112 934	204 906	(81 307)	2 236 534
Emballages récupérables et divers				
Autres immobilisations corporelles	223 011	14 836		237 847
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 335 946	219 743	(81 307)	2 474 381
TOTAL	11 794 106	466 518	(228 400)	12 032 224

Immobilisations financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	Valeurs brutes au 1 ^{er} janvier 2019	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31 décembre 2019
Participations	11 010 946	7 399 042		18 409 988
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	9 414	(3 789)		5 625
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 020 360	7 395 253		18 415 613

En 2019, Alizent International a acquis 100% des parts de la société DNR à Singapour pour une valeur de 7 399 042€, dont 1 488 982€ de Earn-Out à payer en 2021 et 2022.

Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>(en cours)</i>	Montants bruts au 31 décembre 2019	Dépréciations	Montants nets au 31 décembre 2019	Montants nets au 31 décembre 2018
Matières premières, approvisionnements				
Encours				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	417 237		417 237	2 820 381
STOCKS	417 237		417 237	2 820 381

Provisions

Les provisions s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2018	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2019
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour retraites et médailles	993 261	110 800		1 104 061
Provisions pour restructuration				
Provisions pour garanties et pertes sur marchés à terme	90 000	17 177	(90 000)	17 177
Provisions pour pertes de change	11 080	25 507	(11 080)	25 507
Autres provisions pour risques et charges	170 000	222 000	(245 000)	147 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 264 341	375 484	(346 080)	1 293 745
TOTAL DES PROVISIONS	1 264 341	375 484	(346 080)	1 293 745
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Dépréciations

Les dépréciations s'analysent comme suit :

<i>(en euros)</i>	2018	Augmentations / Dotations de l'exercice	Diminutions / Reprises de l'exercice	2019
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Titres de participation et autres immobilisations financières	3 471 772	77 637	(342 507)	3 206 902
Stocks et encours				
Comptes clients	292 000		(32 000)	260 000
Autres provisions pour dépréciations				
DEPRECIATIONS	3 763 772	77 637	(374 507)	3 466 902
Dont dotations et reprises d'exploitation			(32 000)	
Dont dotations et reprises financières		77 637	(342 507)	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				

Les provisions pour dépréciation comprennent principalement:

- des provisions pour dépréciation des titres Caliatys calculés sur la base de sa situation nette au 31 décembre 2019 pour un montant de 77 637 euros.

Les reprises représentent principalement :

- de reprises de provision pour dépréciations des titres Alizent France et Alizent Canada pour respectivement 163 616 euros et 178 891 euros calculées sur la base des situations nettes au 31 décembre .

- des reprises de provisions sur comptes clients pour 32 000 euros.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, le capital est composé de 868 262 actions au nominal de 4,00 euros et détenu par Air Liquide à hauteur de 99.99%.

Au cours de l'exercice, les capitaux propres ont évolué comme suit :

(en euros)	Au 31 décembre 2018 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2018	Augmentations/ (réductions) de capital	Autres variations	Au 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)
Capital social	3 473 048				3 473 048
Primes d'émission, de fusion ou d'apport	4 340 026				4 340 026
Réserve légale	347 305				347 305
Autres réserves	203 080			43 622	246 701
Report à nouveau	1 815 806			82 506	1 898 312
Résultat de l'exercice	2 626 723	(2 626 723)		2 785 714	2 785 714
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES	12 805 987	(2 626 723)		2 911 842	13 091 106

Le montant des dividendes 2018 distribué s'est élevé à 2 500 595 euros, soit un dividende de 2,88 euros par actions.

Échéances des créances et des dettes

CREANCES		Au 31 décembre 2019		
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an
<i>(en euros)</i>				
Prêts		2 745	2 745	
Autres immobilisations financières		2 880	2 880	
Créances clients, douteux ou litigieux		7 254 435	7 254 435	
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux		2 408	2 408	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	191 572	191 572	
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 001 399	1 001 399	
	Autres impôts			
Groupe et associés				
Débiteurs divers		30 947	30 947	
TOTAL DES CREANCES		8 486 385	8 486 385	

DETTES		Au 31 décembre 2019			
		Montants bruts	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
<i>(en euros)</i>					
Emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers		5 520 945	5 520 945		
Fournisseurs et comptes rattachés		7 558 222	7 558 222		
Personnel, comptes rattachés et organismes sociaux		1 854 672	1 854 672		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts	119 475	119 475		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 488 982		1 488 982	
Groupe et associés		216	216		
Autres dettes		161 785	161 785		
TOTAL DES DETTES		16 704 298	15 215 316	1 488 982	

AUTRES INFORMATIONS

Etat des postes concernant les entreprises liées

Les opérations réalisées avec les parties liées ont été conclues par la Société :

- avec ses filiales détenues en totalité ou contrôlées par elle (directement ou indirectement);
- avec des sociétés la détenant ou la contrôlant directement ou indirectement;
- avec des sociétés détenues ou contrôlées (directement ou indirectement) par la même entité qu'elle.

Les transactions avec ces sociétés sont réalisées aux conditions normales de marché.

(en euros)	31 décembre 2019	
	Montants bruts	Dont entreprises liées
BILAN		
Prêts	2 745	
Autres immobilisations financières	2 880	
Avances et acomptes versés sur commandes	30 947	
Clients et comptes rattachés	7 254 435	6 197 655
Autres créances	1 195 379	
Emprunts et dettes financières divers	5 520 945	5 520 945
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	93 487	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 558 222	2 539 494
Dettes fiscales et sociales	1 974 148	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 488 982	
Autres dettes	68 514	
COMPTE DE RESULTAT		
Produits de participations	489 630	489 630
Intérêts, produits et charges assimilés	(18 219)	(15 724)
Autres produits et charges financiers	269 575	264 870

Engagements hors bilan

Accord Groupe de garantie de ressources

Air Liquide SA et certaines de ses filiales dont Alizent International accorde, aux anciens salariés retraités et aux salariés de plus de 45 ans ou de plus de 20 ans d'ancienneté au 1er janvier 1996, un complément de ressources en sus des régimes normaux de retraites, l'ensemble étant défini par rapport au dernier salaire. Ce régime a été fermé aux salariés de moins de 45 ans ou de moins de 20 ans d'ancienneté au 1er janvier 1996. Ces régimes sont non financés. Les sommes allouées annuellement au titre de ces compléments ne peuvent pas dépasser un butoir fixé à l'origine à 12% de la masse salariale ou, dans certains cas, 12% du bénéfice avant impôt des sociétés concernées. Ces pourcentages de 12 % sont réduits en proportion du nombre d'allocataires de ce régime pour l'exercice concerné rapporté au nombre d'allocataires de l'année précédente. Le complément de ressources versé par Air Liquide est indexé aux taux de revalorisation des régimes de retraite obligatoire et complémentaires français jusqu'à un certain montant de rente et sans indexation au-delà. Ce complément de ressources a fait l'objet d'une couverture au titre de l'Article 50 de la Loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraite.

La charge (prestations payées sur l'exercice) constatée en 2019 s'élève à 787 725,54 euros et la valeur actuarielle des engagements vis à vis des anciens salariés retraités au 31 décembre 2019 et des salariés ayant droit hors effets des butoirs, et jusqu'à la disparition du régime, est estimée à 8 975 k€ au 31 décembre 2019. Aucun engagement n'est comptabilisé à ce titre

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<i>(en keuros)</i>		
Engagements donnés:		
Avals, cautions, garanties donnés		
Crédit bail		
Autres engagements donnés	8 975	8 795
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	8 975	8 795
Engagements reçus		
Avals, cautions, garanties reçus:		
Autres engagements reçus		
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS		

Effectif moyen

L'effectif moyen mensuel de l'exercice est de :

	2019	2018
Ingénieurs et cadres	78	75
Autres catégories de personnel	14	19
TOTAL	92	94

Rémunérations allouées aux membres de la Direction Générale et du Conseil d'Administration

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes d'administration et de direction.

Identité de la société consolidante

(pour les sociétés en intégration globale uniquement)

Les comptes de la Société Alizent International sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Air Liquide.

Tableau des filiales et participations

(en euros)

	Capital	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication										
a) Sociétés exploitant en France										
Alizent France	5 000 000		100,00%	6 769 930	4 913 700			139 847	163 616	
Caliatys	53 328	12 465	77,32%	1 699 747	464 152			2 554 245	533 016	489 630
b) Sociétés exploitant hors de France										
Alizent Canada	4 615	4 080 166	100,00%	2 541 269	2 426 193			7 377 941	110 441	
DNR Singapour	339 157	2 537 441	100,00%	7 879 486	7 879 486			5 416 859	280 060	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Sociétés françaises (ensemble)										
Sociétés étrangères (ensemble)										